Collectif Stop Linky Aire Toulonnaise Chez Monsieur Alain Vérignon 232 B boulevard de l'Escaillon 83200 TOULON.

Avec le soutien de l'association nationale

ROBIN DES TOITS

Le président,

MONSIEUR ROGER GENET, Directeur Général de løANSES 14, rue Pierre-et-Marie-Curie. 94701 MAISONS-ALFORT CEDEX

Toulon le : 26 février 2018

<u>LRAR N°:</u> 1A 093 607 2396 3

Objet:

- Incidence du déploiement des compteurs communicants Linky sur la santé publique.

Copie:

- Monsieur Cédric VILLANI, Premier Vice-président de løOPECST.

Monsieur.

Suite à notre courrier du 21 Février 2017 dans lequel nous vous faisions part des risques sanitaires liés au déploiement des Compteurs Linky, nous vous avions adressé la liste de **68 personnes** qui témoignaient de leurs problèmes de santé consécutifs au déploiement du système Linky. Cette liste est mise à jour sur http://www.temoignage-linky-france.fr/. Elle contient aujourdéhui **130 témoignages**.

Nous tenons à porter à votre connaissance des éléments nouveaux :

Des personnes sont en souffrance, parfois jusquoù devoir quitter leur domicile. Certaines témoignent sur les imprimés dontestation de justice (Cerfa. n° 11527*02) : Voir Annexe 1.

On notera que ces témoignages sont dramatiques et ne concernent que les personnes ayant pu faire le lien entre leurs problèmes de santé et le déploiement des compteurs Linky.

Quœlles soient équipées ou non du compteur Linky, ces personnes sont terriblement affectées par le Courant Porteur en Ligne (CPL) Linky qui circule dans leur installation électrique.

Si des mesures de champs électromagnétiques (CEM) ont mis en évidence des valeurs au dessous des normes, aucune étude de løncidence du CPL Linky <u>sur la santé</u> des personnes exposées nøa été réalisée, ni dans la phase de déploiement actuelle, ni lors des premiers essais. Et pourtant, ces problèmes existaient déjà à cette période, comme løattestent quelques témoignages en annexe 2.

Døautre part, en løabsence de spécifications précises de la part døENEDIS concernant la distance des points de mesure, løANFR les a réalisées à 20 cm de la source. Si dans la majorité des cas, cette configuration peut représenter læxposition réelle des personnes, ce næst pas le cas pour tous les dispositifs. Il est fréquent døavoir des câbles électriques encastrés à la tête de lit, des couvertures ou des coussins chauffants électriques ou bien des rallonges qui frôlent la peau etc...

Cela peut faire toute la différence pour les plus fragiles (personnes électrohypersensibles, ou le devenant petit à petit, porteurs de pace makerí .)

Il faut relever par ailleurs, quæn mode conduit, la norme NF EN 50065-1, autorise des niveaux de tension Linky G3 presque 4 fois plus élevés quævec le protocole G1. En conséquence, les niveaux des CEM peuvent être bien plus élevés avec le protocole G3 actuel, que ceux qui ont pu être mesurés jusquæ présent avec le protocole G1.

Aucune mesure in situ nøa été réalisée sur des systèmes Linky G3.

Votre étude basée sur le Linky G1 concluait :

« les <u>très faibles niveaux døexposition</u> attendus ainsi que les conclusions des expertises précédentes (Afsset 2009, Anses 2013) vont dans le sens døune <u>très faible probabilité</u> que løexposition aux champs électromagnétiques émis, aussi bien pour les compteurs communicants

radioélectriques que pour les autres (CPL), puisse engendrer des effets sanitaires à court ou long terme ».

Les différents témoignages sont la preuve que cette probabilité est la réalité que certains vivent dès leur exposition au rayonnement du CPL Linky, donc à très court terme!

Les témoignages que nous recevons sont là pour montrer quœun réel problème existe. Nous ne sommes plus dans læxpectative et les probabilités, mais dans une réalité tangible, et ce, depuis le début du déploiement du système Linky.

Le nombre de témoignages en constante progression, est bien lié au déploiement du système Linky et de sa technologie CPL.

Ces attestations en provenance de différentes régions, nous sont parfois adressées par des personnes qui, au départ, nœétaient pas opposées à løinstallation døun compteur Linky. Ces éléments vont dans le sens døune très faible probabilité que les symptômes ressentis soient liées à un quelconque effet Nocebo.

Persister dans le déni, entraîne des conséquences dramatiques pour une partie minoritaire mais croissante de la population.

Nous vous rappelons la résolution 1815 du Conseil de læurope :

« Attendre døavoir des <u>preuves scientifiques et cliniques</u> solides avant døintervenir pour prévenir des <u>risques bien connus</u> peut entrainer des couts sanitaires et économiques très élevés, comme dans le cas de løamiante, de løessence au plomb et du tabac. »

Dans votre dernier rapport sur les compteurs communicants de juin 2017, le Comité d'Experts Spécialisés (page 15/24) recommandait « de caractériser, sur le terrain, la gêne perçue suite à løinstallation des compteurs »

A ce jour, nous nøavons aucune connaissance døune quelconque publication qui caractériserait cette gêne. Nous espérons que les 130 témoignages recueillis sur « http://www.temoignage-linky-france.fr/ » dont certains sont joints ici, vous aideront dans cette étude.

Le Comité d'Experts Spécialisés recommandait également « de manière générale, de réaliser des études pilotes de bonne qualité permettant dévaluer les niveaux déexposition et, si possible, <u>leur impact éventuel sur la santé et le bien-être</u>, et déen diffuser les résultats <u>préalablement au déploiement massif de nouvelles technologies</u> susceptibles déaugmenter léexposition humaine aux champs électromagnétiques ».

Avant le déploiement des compteurs Linky, jamais aucune nation nœvait exposé <u>toute sa</u> <u>population en permanence et jusque dans les lieux de vie</u>, à des champs électromagnétiques pulsés, dans cette <u>gamme de fréquences</u>.

Il søagit donc bien døun déploiement massif døune nouvelle technologie.

Si des études sur les niveaux dœxpositions ont bien été réalisées, aucune étude concernant *løimpact éventuel sur la santé nøa été décidée*. Et pourtant, le *déploiement massif de cette nouvelle technologie* se poursuit en force (30000 compteurs posés chaque jour !...).

Nous donnons une nouvelle fois løalerte par le présent courrier et ainsi :

A LØAVENIR, PERSONNE NE POURRA DIRE QUØLL NE SAVAIT PAS.

En vous remerciant de la réponse qui nous sera apportée, et lœuide urgente qui pourra être proposée aux personnes en souffrance, nous vous prions dœugréer Monsieur, læxpression de nos salutations distinguées.

Le collectif

« Stop Linky de løAire Toulonnaise ».

PS: Une étudiante de 20 ans obligée døarrêter ses études. Voir vidéo sur :

https://reporterre.net/Linky-perturbe-la-vie-des-electrosensibles-le-temoignage-de-Josephine-VIDEO

NB: Les imprimés CERFA ainsi que les pièces dødentité des personnes qui témoignent en annexes 1 et 2, ont déjà été adressées le 20/02/2018 en LRAR, à Monsieur Olivier MERCKEL, chef de l'unité d'évaluation des risques liés aux agents physiques à løANSES.

Annexe 1.

Les témoignages.

Les imprimés CERFA ainsi que les pièces dødentité des personnes qui témoignent ci-dessous, ont déjà été adressées en LRAR à Monsieur Olivier MERCKEL, chef de l'unité d'évaluation des risques liés aux agents physiques à løANSES.

Attestation Madame Brigitte ...

« Moins d'une heure après løinstallation, j'ai senti mon cerveau comme pris dans un étau, et la pression montait jusqu'en haut du cerveau qui commençait à grésiller et à chauffer dangereusement comme si j'avais la tête dans un grill. Au fil des heures j'ai commencé à avoir des nausées et de la fièvre. » (cf. pièce n°1)

Attestation Madame Anne...

«Nøétant pas électro sensible, jøétais en toute confiance quant au compteur Linky.

On me løa posé le 22/09/2017 et dès que løinstallateur est parti, jøai senti un étau me resserrer la tête et jøai été prise de maux de têteí . » (cf. pièce n°2)

Attestation Madame Marie Noëlle ...

Marie Noëlle... a **dû quitter son appartement** dont les voisins étaient équipés de compteurs Linky

« Lorsque je quittais mon appartement, cette fatigue sæstompait et je me sentais mieux. í

Tout sœst subitement amplifié à løinstallation du Linky dans la copropriété de mes parents (600 logements). Aujourdøhui, je ne peux plus rester chez mes parents le temps døun repas et ne peux plus dormir chez mon compagnon, je dors chez une amie... » (cf. pièce n° 3)

Attestation Madame Agnès ...

« Le 31 mai on møa posé avec mon accord le compteur Linky. <u>Le soir même de la pose</u> jøai commencé à avoir des maux de tête et des rougeurs. Le deuxième jour les douleurs se sont accentuées...Les nuits étaient insupportablesí .**Au bout de 4**

jours, je souffrais tellement ... je me suis réfugiée dans mon camping-car et là je me suis sentie mieuxí » (cf. pièce n°4)

Attestation Madame Sylvie ...

« Je suis électro sensible, ...Je suis kinésithérapeute et mes patients sont priés d'éteindre leur portable....

Tout cela me permet de vivre "normalement", ...Par contre l'installation des compteurs Linky dans mon quartier a été problématique. J'ai eu des sensations d'oppression cardiaque que je ne connaissais pas, ainsi que de petits vertiges fugaces. ... d'équilibre et d'orientation ...

Mes idées se brouillaient, et il me devenait difficile...de prendre des décisions.
...je ne suis pas installée en compteur Linky, c'est juste l'électricité des compteurs de tous mes voisins. ... j'ai fini par couper au maximum l'électricité qui n'était pas indispensable... » (cf. pièce n°5)

Attestation Mademoiselle Joséphine ...

« J'ai à ce jour 20 ans... Mes parents habitent à Toulon,... Jusqu'en décembre 2016, je me suis toujours sentie bien dans cette maison,... Et ça s'est dégradé au début de l'année 2017. ...j'ai ressenti un léger mal de tête, il était impossible de me concentrer,...Le 23 février, je me sentais vraiment mal. ...Quelques jours plus tard je suis partie à Lyon (j'étais étudiante à l'Ecole Normale Supérieure de Lyon en Master 1 de mathématiques) ... Ce mal de tête, cette impossibilité de se concentrer, malgré les nombreux vêtements anti ondes que je portais, montrait que j'étais sensible aux compteurs Linky lyonnais (pose depuis juillet 2016 d'après le site internet d'Enedis). J'ai dû arrêter mes études à l'ENS de Lyon,... je ne supporte pas bien de passer ne serait-ce qu'une heure chez mes parents,... Je suis admise à l'Université Paris-Diderot pour redoubler mon Master 1 de mathématiques par correspondance, dès septembre 2017. » (cf. pièce n°6)

Attestation Madame Aleth ...

« Depuis que les compteurs linky sont posés dans mon quartier i je dois disjoncter presque tous les fusibles ... je suis réduite à møéclairer à la bougie i Je

sens de violents maux de tête, une faiblesse générale, des acouphènes très forts, des douleurs, des nauséesí

Tous ces symptômes disparaissent si je suis dehorsí .ö (cf. pièce n°7)

Attestation Monsieur Laurent ...

« En mars 2017, løimmeuble où se trouve mon bureau à Lyon a été raccordé à un concentrateur Linky. Du jour au lendemain, je me suis mis à souffrir de malaises importants dès mon arrivée au travail. í .Après avoir quitté le travail, ils ne søestompent que plusieurs heures aprèsí . » (cf. pièce n°8)

Attestation Madame Hélène ...

õLe 29 Novembre 2017, j'ai constaté que mon époux qui revenait de chez le Kinésithérapeute situé sur notre commune de Telgruc sur Mer, était dans un état "second", il avait un comportement très inhabituel.

Il se plaignait de 'maux de têtes' et il m'a indiqué qu'il souhaitait retourner au cabinet de ce médecin afin d'effectuer des mesures sur le courant électrique.

Je m'y suis rendue avec lui le lendemain et dans les 5 minutes qui ont suivies, j'ai commencé à ressentir une pression sur la tête, une douleur qui descendait de la tête aux mâchoires et une salivation excessive avec un goût de métal dans la bouche (J'ai de nombreux amalgames et une couronne)

Je souhaitais quitter les lieux au plus vite.

Je n'avais jamais ressenti cela les fois précédentes lorsque je l'avais déposé ou attendu en salle d'attente.ö (cf. pièce n°9)

Attestation Monsieur Jean Pierre ...

õJe me suis rendu chez le Kinésithérapeute...J'étais très mal, douleurs dans la partie supérieure du crâne, douleurs dans les tempes, les sinus et le maxillaire supérieur, mais aussi nervosité, agacement, ralentissement du raisonnement. ... Le lendemain, je suis retourné avec mon épouse pour effectuer des mesures. Mêmes sensations, au bout de quelques minutes seulement, mon épouse également.

Utilisant un oscilloscope numérique j'ai pu mettre en évidence ...la pollution observée ... était due aux « trames » du CPL ...utilisé par le système Linky.ö (cf. pièce n°10)

Attestation Madame Severine ...

« Je suis devenue électro sensible après avoir passé 15 jours chez ma mère í où l'on avait installé Linky chez les voisins en janvier 2017.

Voici quels furent les premiers symptômes :

J'ai ressenti des palpitations très violentes qui m'ont réveillée pendant la sieste suivis d'une sorte de syncope..... Aujourd'hui les troubles se sont aggravés à Paris chez moi où je capte 70 WIFI dans mon appartement. Ces malaises s'estompent immédiatement lorsque je dors dans un endroit sans WIFI loin des zones urbaines ». (cf. pièce n°11)

Attestation Madame Eliane ...

« Le 26 août 2016, 24 compteurs électriques Linky ont été installés sur les paliers de notre résidenceí

Le 27 août mon compagnon a **dû quitter notre appartement.** Les troubles provoqués par les ondes des compteurs Linky ont été tels que **sa santé søest rapidement détériorée** (Certificat Médical délivré par le médecin traitant) » (cf. pièce n°12)

Attestation Monsieur Daniel ...

« En février 2016 les installateurs ...remplace les compteurs traditionnels par des compteurs Linky.

...Le 23 février je suis réveillé vers 5 ou 6 heures du matin par - de violentes palpitations - de violents maux de tête i -des vertigesi - nauséesi

En juin 2016 jøai quitté mon appartement » (cf. pièce n°13)

Attestation Monsieur Christian ...

õJe suis un retraité de 61 ans. Depuis septembre, je souffre de céphalées, de réveils nocturnes, de pertes d'équilibre, d'acouphènes et d'irritabilité. Ces

symptômes disparaissent hors de mon logement. J'ai consulté et les analyses se sont révélées normales. Pour me reposer, dormir et surtout récupérer, je suis dans l'obligation d'aller quelques jours par semaine chez une amie.

Après analyse des causes possibles, seul restent les compteurs linky du voisinage. Je suis dans un immeuble d'environ trente logements et le CPL rayonne dans tout le réseau électrique.ö (cf. pièce n°14)

Attestation Madame Catherine ...

õLe 30 octobre 2017, les compteurs Linky ont été installés dans ma copropriété chez mes voisins. Le 30 octobre au soir, migraines et vertiges mont obligé à quitter mon appartement. Suite à cela, je noai pas pu retourner travailler au collège (je suis professeur de mathématiques). Je ne trouve aucun lieu sans Linky parce que le déploiement est bien avancé dans ma région. Joai tout le temps des migraines. Je suis obligée de passer beaucoup de temps dehors dans la nature. Je noai pas de compteur Linky et je suis en procès contre ENEDIS!ö (cf. pièce n°15)

Attestation Monsieur Laurentí

« Depuis løinstallation des compteurs Linky dans mon immeuble à Nice, les 14 - 15 novembre 2016, jøai dû quitter løappartement dont je suis propriétaire et que jøoccupais avec bonheur depuis 18 ans. Voici les symptômes, inconnus auparavant, qui møont forcé à møenfuir : chaleur dans la tête et le torse, grande confusion mentale, je me cogne aux portes etc. í .. ») (cf. pièce n°16)

Attestation Madame Laetitia AMBARD

« Dès que deux autres compteurs ont été installés dans ma résidence, je nœai plus réussi à dormir du tout mais jœai pu trouver facilement le sommeil dans ma voiture. ...je nœhabite plus chez moi... » (cf. pièce n°17)

Annexe 2.

Løimpact sur la santé pendant la période expérimentale Linky :

Les imprimés CERFA ainsi que les pièces doidentité des personnes qui témoignent ci-dessous, ont déjà été adressées en LRAR à Monsieur Olivier MERCKEL, chef de l'unité d'évaluation des risques liés aux agents physiques à loANSES.

Attestation Madame Monique...

õNotre fille vivait près de Tours dans le 37 ...zone expérimentale õLinkyö...A chaque fois, ...je ne pouvais pas dormir...jøétais systématiquement un vrai zombie : je ne pouvais pas réfléchir, jøavais des douleurs dans le cerveau très pénibles, des vertiges ...fatigueí (cf. pièce n°18)

Attestation Monsieur Sébastien ...

õJ¢ai ressenti l¢implantation du Linky en zone test en 2015í

Vertiges, céphalées, difficultés de concentration, acouphènes, palpitations cardiaques.

A cause ...du Linky, jøai dû quitter le département pour devenir frontalier à la suisse où løimplantation du compteur se fera en 2019. Il ne møest pas possible de vivre normalement au contact du Linky.ö (cf. pièce n°19)

Attestation Madame Ginetteí

õLe 23 septembre 2010, fut installé un compteur linky là où j'habitais.

A 65 ans, j'avais toujours eu une très bonne santé.

A peine 2 mois après la pose de ce compteur, je suis victime le même jour, de 2 pathologies graves : une hémoglobinurie paroxystique nocturne, et une pancréatite aiguë.

4 ans plus tard, j'ai refait une pancréatite aiguë, une nouvelle fois inexpliquée.

De plus, pendant les 5 ans où j'ai vécu dans cette maison, je ressentais chaque jour les symptômes suivants : maux de tête permanents, épuisement, sensation d'avoir le corps traversé par quelque chose la nuit, syndrome des jambes sans

repos, douleur dans une oreille, une épaule, saignements de nez au lit, étourdissements.

Quand j'ai compris de quoi il s'agissait, j'ai déménagé à Tours.

L'hémoglobinurie est toujours là. Mais, les autres symptômes ont disparu.

Et je me suis aperçue que pendant toute mon exposition au compteur, j'avais eu le cerveau embrouillé.

A chaque fois que je suis à nouveau exposée au compteur linky, l¢hémoglobinurie paroxystique nocturne se re-déclenche, et je suis obligée d¢aller en urgence à l¢hôpital faire une transfusionö.(cf. pièce n°20)